

Les efforts de plaidoyer réalisés par des groupes de la société civile, des militants, des artistes, des sportifs et les médias, dont beaucoup participent à la campagne du Secrétaire général des Nations Unies Tous UNIS pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes au Kirghizistan, ont conduit à l'approbation définitive d'une loi qui alourdit les sanctions encourues pour l'enlèvement des futures mariées. En décembre 2012, le Parlement du Kirghizistan a approuvé une loi qui alourdit les sanctions encourues pour l'enlèvement des futures mariées. Une fois publiée, la nouvelle peine pour le mariage forcé d'une femme pourra atteindre les 10 ans d'emprisonnement. Jusqu'ici, cette infraction était punissable d'une peine d'emprisonnement de trois ans au maximum.

La pratique consistant à enlever sa future épouse est très répandue au Kirghizistan, où certains la considèrent encore comme une précieuse tradition. D'après les données du [Centre d'aide aux femmes des ONG](#)

EN, qui s'efforce d'éliminer la violence envers les femmes, on compte au moins 11 800 cas d'enlèvements de femmes et de filles par an au Kirghizistan, plus de 2 000 de ces filles étant également violées. Peu de cas donnent lieu à des poursuites judiciaires.

Le 10 décembre 2012, environ une centaine de militants de la campagne Tous UNIS ont participé à l'installation de drapeaux de couleur dans le centre de Bishkek, la capitale du Kirghizistan. 9 800 drapeaux rouges ont symbolisé les femmes enlevées et forcées à se marier contre leur volonté, 2 000 drapeaux blancs ont symbolisé le nombre de femmes victimes de violences sexuelles, et 7 500 drapeaux violets, les femmes qui déposent plainte officiellement pour violence domestique.

Source : [Tous unis pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes](#)

